Document généré le 25 avr. 2024 07:48

Québec français

François Hertel polygraphe (1905-1985)

Kenneth Landry

Numéro 60, décembre 1985

URI : https://id.erudit.org/iderudit/50585ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Landry, K. (1985). François Hertel polygraphe (1905-1985). *Québec français*, (60), 84–85.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

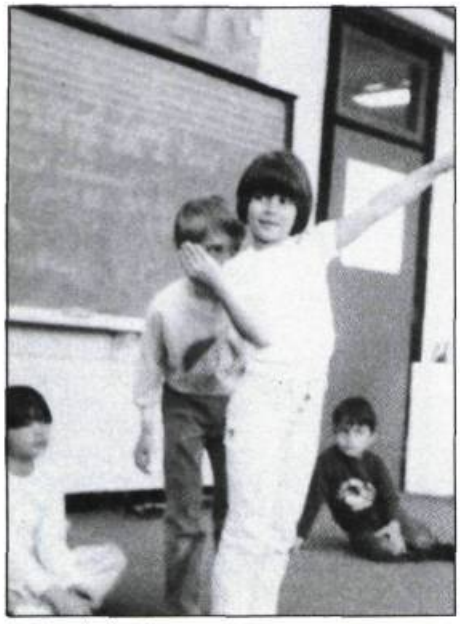

Le jeu de l'action narrative :
La cachette espionnée...
Savais-tu qui nous espionnait ? C'est Martin...

Nous avons décidé que Martin pouvait jouer avec nous à la cachette.

En résumé, l'intention de cette pratique relationnelle de l'écrit, c'est d'agir sur trois composantes importantes de la situation d'écriture.

- L'accès à l'abstraction nécessaire à la maîtrise de l'écrit, favorisé par :
  - le vécu en jeu dramatique qui donne la possibilité de conceptualiser une expérience immédiate ou antérieure ;
  - la pratique de plusieurs moyens d'expression : corporelle, orale, graphique, écrite ;
- L'apprentissage de la communication, réalisé grâce à :
  - la mise en place de différents réseaux de communication tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe, quelques-uns étant permanents comme la lecture de textes, d'autres éphémères tels les groupes qui se font et se défont pour le temps d'un jeu.
- La pratique de l'expression écrite, soutenue par :
  - le recours à la mémoire émotive et sensorielle du corps ;
  - l'intervention de l'imaginaire ;
  - la fiction du jeu qui réduit l'autocensure induite par la situation scolaire.

Il est bien entendu que cette schématisation de la démarche est théorique. Les pratiques ont toujours des effets complexes. Par exemple, l'usage de divers réseaux de communication favorise principalement l'apprentissage de la communication, mais il participe aussi à l'accès à l'abstraction et soutient l'expression individuelle à l'intérieur du groupe.

« J'aime écrire après l'atelier de jeu dramatique parce que j'apprends beaucoup de choses. J'ai appris des choses nouvelles. J'écris des histoires et pour faire des histoires, je pense ».

Étienne, avril 1985

L'expérience des élèves transposée par l'écriture est à l'origine de leur histoire qu'ils peuvent ensuite confronter avec les textes des autres élèves et ceux des livres. Démarche dynamique, prospective dont le projet est de préserver le pouvoir de création et de permettre qu'il se réalise dans l'écriture pour que les jeunes continuent à écrire l'Histoire et à penser.

Notes

[1] TRAN, Évelyne, « Atelier d'écriture et expression dramatique », in *Liaisons*, vol. 8, nº 3, mars 1984, pp. 21-23.

[2] UBERSFELD, Anne, *Lire le théâtre*, éditions sociales, Paris, 1978, p. 261.

[3] VIGNEAULT, Gilles, « Origines », In *Silences*, nouvelles éditions de l'arc, Montréal, 1978, p. 209.

[4] GIGUÈRE, Roland, « Les mots-flots », in *L'âge de la parole*, éditions de l'Hexagone, Montréal, 1965, p. 107.

[2] LELIÈVRE, Claude, « Le texte écrit d'élève : production d'un sujet ou produit de déterminations », in *Langue Française* nº 38, mai 1978, Larousse.

J'exprime mes remerciements à Me Laure Soucy (enseignante de 1re année à l'école St-Yves, à Sillery) et à ses élèves pour les moments heureux de jeu et d'écriture que nous avons partagés.

Cette expérimentation a fait l'objet de ma recherche de maîtrise.

François Hertel

Joseph-Zéphirin-*Rodolphe*-Magloire Dubé, mieux connu sous le pseudonyme « François Hertel », a consacré la plus grande partie de sa vie à la littérature. Il laisse à la postérité une œuvre considérable : trente-sept titres publiés en volume et des centaines d'articles parus dans divers périodiques. Cette œuvre multiforme demeure celle d'un touche-à-tout : de la poésie traditionnelle (*les Voix de mon rêve*, 1934) au vers libre (*Cosmos*, 1945), en passant par le verset claudélien (*Axe et Parallaxes*, 1941, *Strophes et Catastrophes*, 1943), pour aboutir à l'alexandrin (*Mes naufrages*, 1951) ; un roman (*le Beau Risque*, 1939) et plusieurs nouvelles/contes philosophiques (*Mondes chimériques*, 1940, *Anatole Laplante, curieux homme*, 1944, et *Journal d'Anatole Laplante*, 1947) ; une quinzaine d'essais, dont les plus marquants se situent en début de carrière, alors que le professeur analysait la situation du point de vue de la jeunesse canadienne-française (*Leur inquiétude*, 1936, *Pour un ordre personnaliste*, 1942, *Nous ferons l'avenir*, 1945). Par la suite, les textes portent surtout sur des questions philosophiques (*Vers une sagesse*, 1966, *Mystère cosmique et Condition humaine*, 1975) ou linguistiques (*Du métalangage*, 1968). Les derniers essais sont consacrés à l'autobiographie (*Souvenirs, Historiettes, Réflexions*, 1972).

Jusqu'à ce jour, les historiens de la littérature ont à peine inventorié la production littéraire de Hertel. Le processus d'étiquetage et de classement du professeur-jésuite-défroqué-poète-romancier-conteur-essayiste-philosophe-éditeur-directeur de revue(s) devient compliqué du fait que cet homme, qui a pourtant eu une carrière unique dans les annales de la littérature québécoise, semble avoir été victime d'une conspiration du silence dans son pays d'origine. Celui que Jean

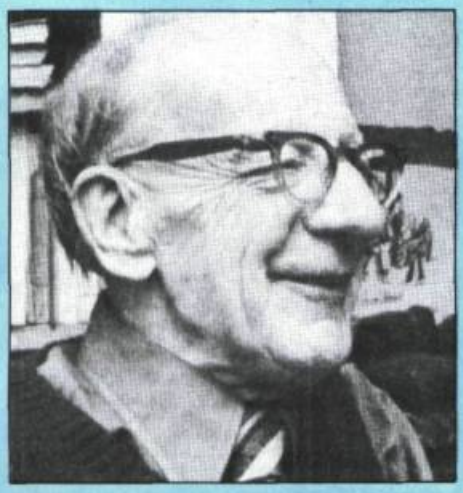

polygraphe (1905-1985)

Tétreau décrit comme le « plus original des écrivains canadiens » (*Livres et Auteurs canadiens*, 1966, p. 204) et que Robert Giroux qualifie de « surhomme noyé » et du « type par excellence de l'intellectuel ou, si l'on veut, du jongleur d'idées » (*Présence francophone*, printemps 1973, p. 29), mériterait d'être mieux connu. Cependant, Jean Éthier-Blais, un ami de longue date, admet tout de même que c'était « un bien curieux personnage [...] Hertel fai[sait] figure d'écrivain consacré, un dinosaure presque » (*Signets III*, 1973, p. 196). Pour les « archéologues de la littérature », ce « dinosaure » pourrait servir de spécimen idéal pour l'étude d'une espèce en voie de disparition : l'homme de lettres. Des spécialistes (bibliographes, « textologues », critiques littéraires...) de mieux en mieux outillés pourront maintenant se livrer à l'analyse de son œuvre et tenter de reconstituer l'image du penseur que fut Rodolphe Dubé, depuis sa période fébrile d'éveilleur de conscience au Québec (1934-1948), jusqu'à son exil en France et, par la suite, ses activités d'éditeur, de directeur de revue et de conférencier (1949-1977).

L'étude rétrospective des écrits hertelliens et de leurs répercussions risque de causer quelques ennuis aux chercheurs puisque l'auteur lui-même a souvent choisi d'intervenir dans son œuvre, soit pour rectifier l'idée qu'on se faisait de lui, soit pour suggérer de nouvelles pistes de recherche, soit pour brouiller des pistes existantes... Dans son dernier ouvrage, publié en 1977, le mémorialiste sert une ultime mise en garde à ses lecteurs/lectrices : « Il est assez rare, je crois, qu'un écrivain publie, de son vivant, des souvenirs aussi précis, quelquefois aussi compromettants ; mais ne me suis-je pas offert, toute ma vie, le luxe de me "ficher" de ce qu'on pouvait penser de moi ? Ne m'étant jamais pris au sérieux, c'est sans vergogne que je présente cette gerbe de souvenirs dans laquelle je ne cherche qu'à faire ma "confession générale" à des lecteurs possibles, qu'ils soient bienveillants ou malveillants » (*Souvenirs et Impressions du premier âge, du deuxième âge, du troisième âge*, p. 10).

Hertel n'a jamais produit *la* somme encyclopédique de ses connaissances. Son tempérament l'empêchait de fournir l'effort soutenu qui donne lieu à des travaux de grande envergure. Il se contentait plutôt de recueillir en volume des ébauches d'études et des souvenirs qui ont une valeur de témoignage. Les critiques devront retourner à son œuvre, surtout celle de la période de *la Relève* et de *la Nouvelle Relève*, afin de mesurer l'effet de ses idées sur la société québécoise d'alors. Guy Sylvestre, qui avait lui aussi connu ces années de renouveau, insiste surtout sur le caractère négatif de l'influence de Hertel, sans fournir d'explications ; « Hertel a été un des premiers à semer l'inquiétude parmi la jeunesse sur laquelle il a eu une forte influence dans les années '40. Cette influence fut surtout négative, elle a contribué beaucoup plus à remettre en question les idées toutes faites et à renverser les faux dieux qu'à proposer des valeurs stables pour instaurer un ordre nouveau » (*Panorama des lettres canadiennes-françaises*, 1964, p. 41). Un autre de ses contemporains, le docteur Jacques Ferron, a exprimé des réserves sur l'influence du professeur jésuite ; « Il [Hertel] a toujours été mal dans sa peau et l'aurait bien jetée, elle aussi, aux orties. Je l'ai assez connu. Il avait plus de nez que de flair. Il était bon et gentil, incapable de méchanceté. On le prenait pour un maître. Il faisait de son mieux pour l'être. Mais je crois qu'il n'a jamais été qu'un sportif. Il n'était pas très sérieux. L'étude le ramenait à la surface de tout ; il avait peur de se noyer. On était quand même séduit par l'écume brillante qu'il entretenait autour de lui. Et l'on recherchait son conseil » (« Hertel », *le Nouveau Journal*, 28 octobre 1961, supplément, p. 2). Le principal intéressé dans cette histoire avait, pour sa part, déjà fait le point sur son cheminement intellectuel et sur les raisons qui l'avaient amené à s'exiler en France. Dans une lettre de Paris, « refusée un peu partout » et publiée en entier dans les cahiers de *Cité libre* en février 1951 (p. 34-35), il laisse le témoignage émouvant d'un écrivain déçu qui s'interroge sur son destin. Plus qu'une vaine *apologia pro vita mea*, cette missive renferme un cri du cœur qui n'a d'égal dans les lettres québécoises que le « Desperanza » d'Arthur Buies (1873), et en même temps, l'exilé dresse un réquisitoire contre une société qui, d'après lui, se complaisait dans la médiocrité et la bêtise : « Je voulais former des esprits libres ; j'aurais fini par créer des révoltés [...] Je n'ai jamais prêché à mes élèves et à mes disciples (si j'ai eu quelques disciples) autre chose que ceci : réserver son intérieur, se garder le droit de penser et de juger, mais travailler quand même à ouvrir des horizons que la pensée officielle préfère clos, se dévouer à une œuvre politique, sociale, culturelle et surtout spirituelle, en s'attendant toujours à ne pas être compris, voire à être délibérément mis au ban de la société. »

Cette ligne de conduite que Hertel s'était imposée, sa vie durant, l'aura obligé à payer un prix élevé pour sa liberté de conscience. Comme Piaf, il répétait à ceux/celles qui voulaient l'entendre : « Je ne regrette rien ». Cette phrase pourrait bien lui servir d'épitaphe.

Kenneth LANDRY